

## 8.6 Annexe 6 : CC Pays Genevois

### 8.6.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	CC Genevois	Savigny / Jonzier	17 novembre
		Dingy / Vulbens	17 novembre
		Collonges / Bossey	18 novembre
		Saint Julien regroupement	16 novembre

4 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, un échantillon ayant été rajouté depuis la campagne d'automne 2017 par rapport aux campagnes précédentes.

### 8.6.2 Résultats de la campagne d'Automne 2021

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
<b>Non fibreux</b>	Bouteilles et flacons en PET	2,2%	5,8%	14,06	9,39 CC Pays Bellegardien	19,88 CC Pays Rochois
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,9%				
	Emballages métaux ferreux	1,4%				
	Emballages aluminium	1,3%				
<b>Fibreux</b>	Journaux, magazines et revues	5,5%	17,3%	42,12	19,03 CC Pays Bellegardien	52,41 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	1,9%				
	Papiers bureautiques	2,0%				
	Emballages cartons plats	3,6%				
	Emballages cartons ondulés	3,2%				
	Composites ELA (Tétrapak)	1,0%				
<b>Verre</b>	Emballages en verre incolores et de couleur	7,9%	7,9%	19,29	6,69 CC Vallée Verte	32,10 CC Pays Rochois
<b>Compost</b>	Déchets alimentaires	8,0%	14,3%	34,95	24,47 CC Pays Rochois	62,09 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	2,9%				
	Éléments fins	3,4%				
<b>Autres collectes</b>	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,4%	7,7%	18,69	8,76 CC Pays de Gex	26,16 Haut Bugey Agglomération
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	6,5%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,2%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,6%				
<b>OM résiduelles « vraies »</b>	Produits alimentaires non consommés	12,9%	47,1%	114,76	82,76 CC Pays de Gex	131,47 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	2,4%				
	Autres papiers	0,7%				
	Autres cartons	0,4%				
	Autres emballages composites	2,1%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	2,6%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	1,6%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,5%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,5%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,1%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				

	Autres plastiques	2,5%			
	Emballages combustibles	0,0%			
	Combustibles non classés	5,3%			
	Autres déchets en verre	0,1%			
	Autres métaux ferreux	0,0%			
	Autres métaux	0,0%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	5,3%			
	<b>TOTAL</b>	100,0%	100 ,0%	243,86	

Tableau 31: Composition des OMR de la CC Genevois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Sur cette campagne, les OMR de la CC Genevois sont principalement composées d'OM résiduelles « vraies » (47,1%), de déchets fibreux (17,3%, 42,1 kg/hab/an) et de déchets compostables (14,3%, 35 kg/hab/an)

Il reste également :

- 5,8% de déchets pouvant être triés vers le conteneur non fibreux, soit 14,1 kg par habitant par an,
- 7,9% de verre d'emballage, soit 19 ,29kg/hab/an.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (4,5%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 11 kg/an/hab.

Les produits alimentaires non consommés représentent également 31,5kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays Bellegardien	9,39	Pays Bellegardien	19,03	Vallée Verte	6,69
Pays de Gex	10,03	Vallée Verte	27,61	Pays Bellegardien	8,35
Arve et Salève	12,69	Pays de Gex	31,79	Pays de Gex	13,65
Usses et Rhône	13,02	Pays Rochois	35,60	Arve et Salève	14,71
Rumilly Terre de Savoie	13,32	Arve et Salève	37,32	Usses et Rhône	14,89
Genevois	14,06	Usses et Rhône	37,66	Haut-Bugey Agglomération	16,06
Haut-Bugey Agglomération	14,14	Annemasse Agglomération	42,02	Rumilly Terre de Savoie	17,17
Vallée Verte	14,32	Genevois	42,12	Genevois	19,29
Annemasse Agglomération	19,30	Rumilly Terre de Savoie	49,45	Annemasse Agglomération	20,38
Pays Rochois	19,88	Haut-Bugey Agglomération	52,41	Pays Rochois	32,10

Tableau 32 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Genevois se trouvait à la dernière place pour tous les flux à la dernière campagne. Aujourd'hui la collectivité se classe :

- 6<sup>e</sup> sur le non-fibreux avec un résultat 1,5 fois plus élevé que celui de la CC Pays Bellegardien classée 1<sup>ère</sup>,
- 8<sup>ème</sup> sur le fibreux, avec un résultat de plus de 2 fois plus élevé que celui de CC Pays Bellegardien classée 1<sup>er</sup>,
- 8<sup>e</sup> sur le Verre, avec un résultat presque 3 fois plus élevé que celui de la CC Vallée Verte classée 1<sup>ère</sup>.

### 8.6.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons dans ces annexes de préférence une moyenne des résultats pour les « 18 derniers échantillons prélevés » et triés pour chacune des collectivités.

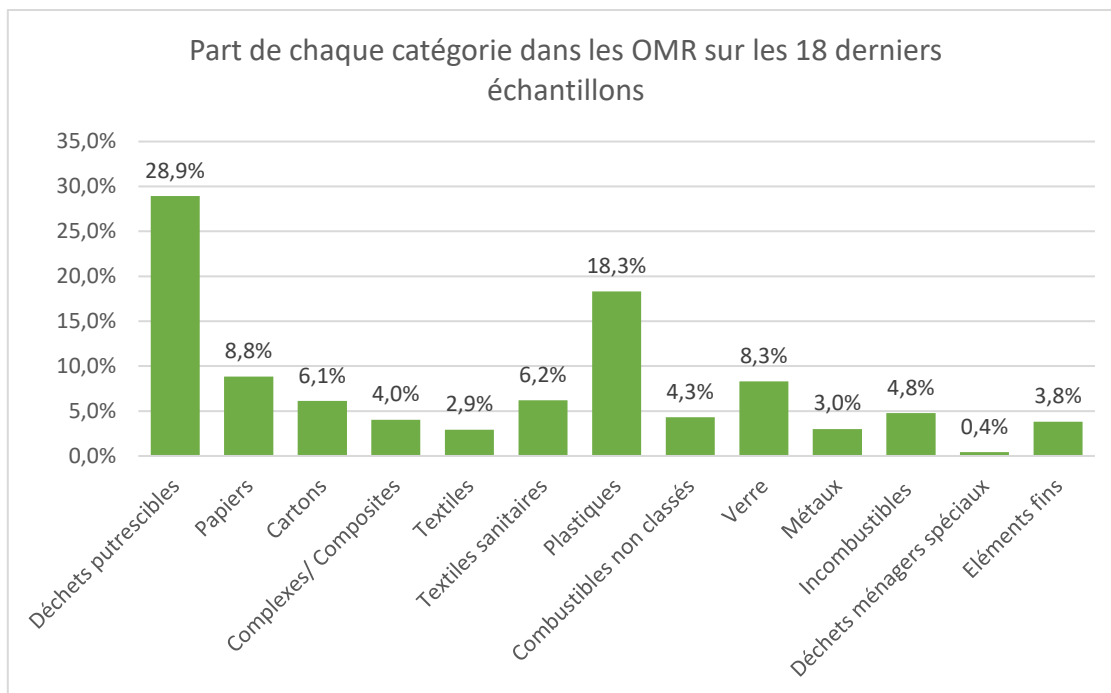
Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Genevois, il a été retenu 5 campagnes, soit 20 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

#### 8.6.3.1 Composition des OMR de la CC Genevois par catégorie

**Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.**

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Genevois pour les 18 derniers échantillons montrent que les compositions des OMr sont principalement constitués :

- Des déchets putrescibles (28,9%),
- Des plastiques (18,3%)
- Et des papiers (8,8%).
- Le verre aussi fortement représenté avec 8,3%



Graphique 26: Composition des OMR de la CC Genevois

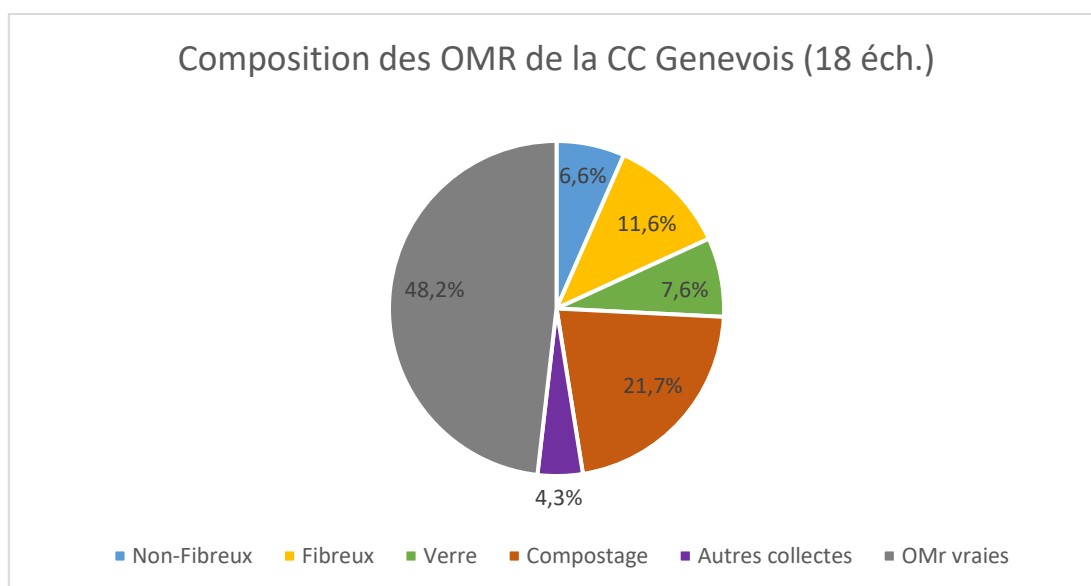
#### 8.6.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

**Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).**

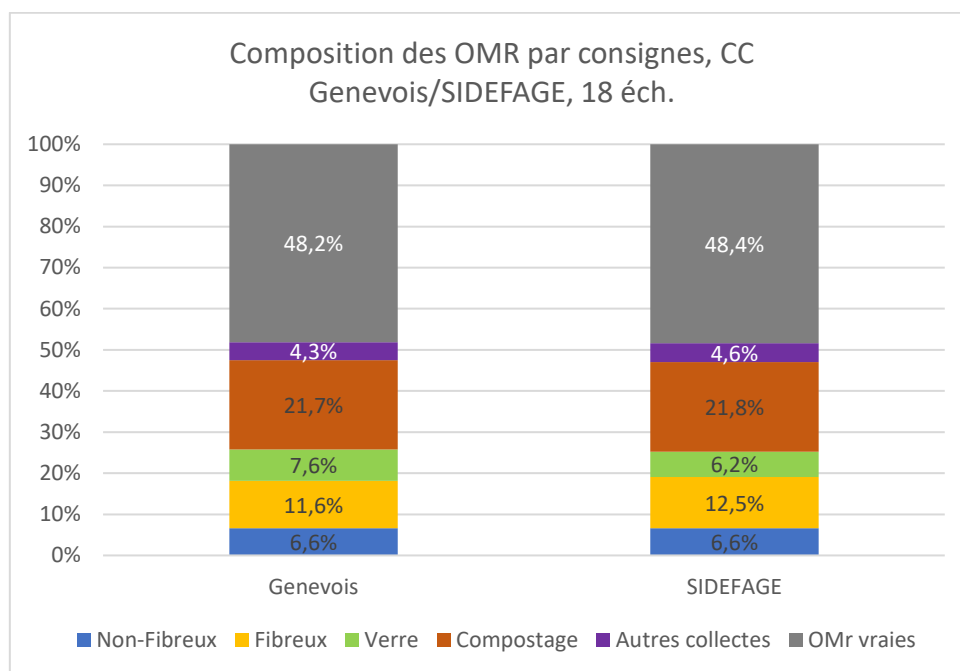
Il reste encore 22% de matière pouvant être traitée par compostage, soit un quart des OMr.

L'ensemble des déchets orientables vers la collecte sélective représente 26% des OMr.

Au total, les déchets pouvant être triés/valorisés représentent 115,7 kg/hab/an.



Graphique 27: Composition des OMR de la CC Genevois selon les catégories de tri



Graphique 28 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Genevois avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

Sur une moyenne de 18 derniers échantillons, les résultats sont très proches de ceux du SIDEFAGE. L'écart maximum est observé pour le verre (+1,4%), les autres consignes de tri présentant un écart de moins de 1%.

### 8.6.4 Evolution des résultats sur le territoire Genevois

Pour rappel, sur le territoire de la CC Genevois, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2017 donnent la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
<b>Déchets putrescibles</b>	27,3%	24,4%	24,5%	34,0%	29,3%	21,1%	28,9%	26,7%
<b>Papiers</b>	8,6%	12,0%	10,5%	8,1%	10,5%	10,5%	8,8%	8,6%
<b>Cartons</b>	6,4%	6,3%	6,2%	4,9%	5,3%	8,3%	6,1%	6,4%
<b>Composites/complexes</b>	2,3%	2,4%	4,6%	2,7%	4,8%	4,7%	4,0%	4,2%
<b>Textiles</b>	3,0%	5,1%	2,6%	1,5%	6,2%	4,5%	2,9%	3,2%
<b>Textiles sanitaires</b>	13,9%	8,6%	8,7%	5,2%	9,3%	4,7%	6,2%	7,9%
<b>Plastiques</b>	14,6%	19,9%	18,8%	17,4%	16,6%	19,2%	18,3%	19,5%
<b>Combustibles non classés</b>	4,6%	3,9%	3,0%	3,8%	5,1%	4,8%	4,3%	4,3%
<b>Verre</b>	5,2%	4,3%	7,6%	8,2%	3,6%	10,6%	8,3%	6,6%
<b>Métaux</b>	3,4%	4,5%	3,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,0%	3,4%
<b>Incombustibles non classés</b>	1,9%	2,3%	6,0%	6,8%	2,6%	4,1%	4,8%	3,6%
<b>Déchets ménagers spéciaux</b>	0,6%	0,2%	0,4%	0,4%	0,9%	0,5%	0,4%	0,4%
<b>Éléments fins</b>	8,1%	6,1%	4,1%	4,0%	2,9%	3,9%	3,8%	5,2%

Tableau 33: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes.

On note que qu'en 2021, on observe un maximum pour :

- Les cartons (8,3%),
- Le verre (10,6%),

Et des minima pour :

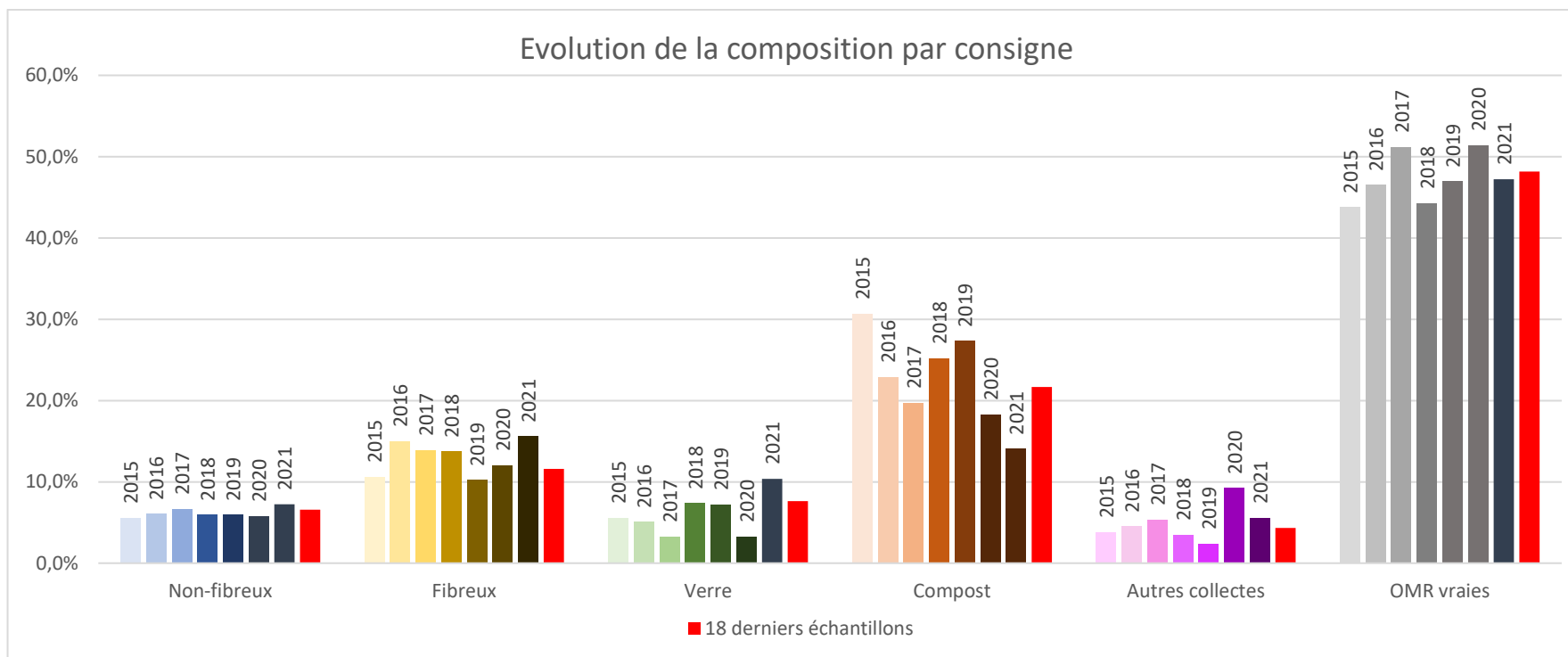
- Les textiles sanitaires (4,7%)

Pour les autres catégories, les valeurs sont dans les moyennes observées.

Comparé aux résultats du MODECOM, l'écart le plus important concerne les textiles sanitaires (-9,2% en faveur de la CC Genevois).

Comparé aux résultats du SIDEFAGE (18 échantillons), l'écart le plus important en 2021 est observé pour les déchets putrescibles (-5,6% pour la CC Genevois) et pour le verre (+4% pour la CC Genevois).





Graphique 29: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par consigne de tri

On observe :

- L'atteinte d'un maxima pour les gisements de verre, de fibreux et non-fibreux.
- Une diminution remarquable de la part de déchets compostables depuis 2019.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est en augmentation depuis 2017 et atteint un maximum en 2020. Les valeurs varient entre 43,8% et 51,4% depuis 2015.

### 8.6.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

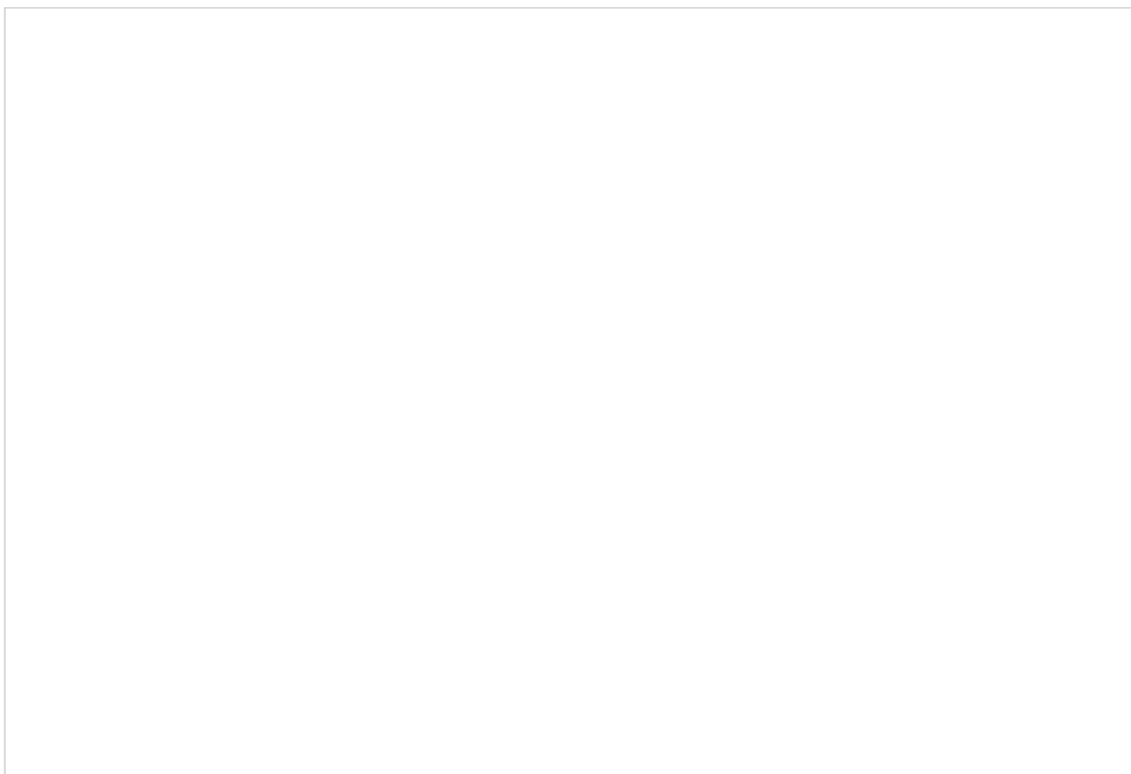
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

#### 8.6.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

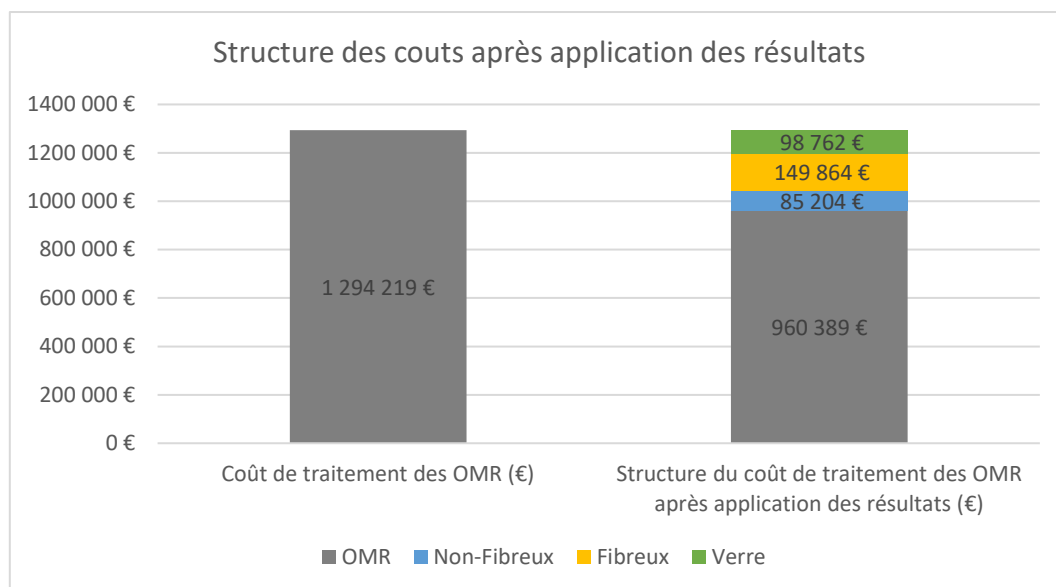
**62,9 kg par an et par habitant** peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 68 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 44% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 34 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors des dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



**Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 960 389€.**

#### 8.6.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
<b>Compostage domestique</b>	Déchets alimentaires	16,2%	39,6
	Déchets de jardin	1,6%	3,9
<b>Geste anti-gaspillage</b>	Produits alimentaires non consommés	9,1%	22,2
<b>"Stop Pub"</b>	Imprimés publicitaires	1,8%	4,3
<b>Limitation des impressions</b>	Papiers bureautiques	1,7%	4,3
<b>Collecte séparative des déchets dangereux</b>	Déchets ménagers spéciaux	0,4%	1,1
<b>Total</b>		<b>30,9%</b>	<b>75,4</b>

Tableau 34: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Genevois

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Genevois lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 30,9% des OMR, soit 75,4 kg/hab/an.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 400 k€.